FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 31.07.2017 Version 19.6

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	106498
Nom du produit	Hydroxyde de sodium en pastilles, pour analyses EMSURE® ISO
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119457892-27-XXXX
No.-CAS	1310-73-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses, Production chimique Conformément aux conditions décrites dans l'annexe de cette fiche techni que de sécurité.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290

Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Prévention

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

No.-Index 011-002-00-6

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substance

Formule	NaOH	HNaO (Hill)
No.-Index	011-002-00-6	
No.-CE	215-185-5	
M	40,00 g/mol	

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
sodium hydroxyde *(<= 100 %)*		
PBT/vPvB: Non applicable pour les substances inorganiques		
1310-73-2	01-2119457892-27-XXXX	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1, H290 Corrosion cutanée, Catégorie 1A, H314

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

3.2 Mélange

Non applicable

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Le secouriste doit se protéger.

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), éviter le vomissement (danger de perforation). Appeler immédiatement un médecin. Eviter les tentatives de neutralisation.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Danger de perte de la vue !

Irritation et corrosion, Toux, Insuffisance respiratoire, collapsus, mort

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter l'inhalation des poussières. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10). Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Eviter la formation de poussière.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Ne pas utiliser des récipients en aluminium, étain ou zinc.

Pas de récipients en métal.

Conditions de stockage

Bien fermé. A l'abri de l'humidité.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir scénario d'exposition dans l'annexe de cette fiche technique de séc urité.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
sodium hydroxyde (1310-73-2)			
INRS (FR)	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	2 mg/m3	Limite Indicative

Dose dérivée sans effet (DNEL)

DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	1 mg/m3
DNEL consommateur, long terme	Effets locaux	par inhalation	1 mg/m3

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent s atisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

PNEC donnée non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

contact total:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
délai de rupture:	> 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
délai de rupture:	> 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 741 Dermatril® L (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).
Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .
Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection

vêtements de protection

Protection respiratoire

nécessaire en cas de formation de poussières.
Type de Filtre recommandé: Filtre P 2
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	solide
Couleur	blanc
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Non applicable
pH	env. > 14 à 100 g/l 20 °C
Point/intervalle de fusion	319 - 322 °C
Point/intervalle d'ébullition	1.390 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable
Pression de vapeur	à 20 °C Non applicable
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.

Densité	2,13 gcm3 à 20 °C
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	1.090 g/l à 20 °C
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

Température d'inflammation	Non applicable
Corrosion	Peut être corrosif pour les métaux.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

hygroscopique

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

Acétone, Chlore, Oxyde d'éthylène, Fluor, Halogénures d'hydrogène, Hydrate d'hydrazine, hydroxylamine, Anhydrides d'acide, Acroléine, Des chlorures d'acide, Acides, acide sulfurique, Chloroforme, Eau, hydrogène peroxyde, anhydrides, Épichlorhydrine, phosphures, composés halogène-halogène, trichloréthène, Alcool allylique

peut se décomposer violemment en cas de contact avec :

Substances organiques, acide sulfhydrique

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:

aluminium en poudre, Sels d'ammonium, persulfates, Sodium borohydrure, phosphore, Oxydes de phosphore, Hydrocarbure halogéné, Métaux légers, Métaux

Danger d'explosion/eéactions exothermiques avec :

Brome, Calcium, en poudre, Alcool furfurylique, Nitrométhane, Peroxydes, composés nitrés organiques, Nitriles, Monomères acryliques, Nitrate d'argent

Chloroforme, avec, Acétone

Nitrobenzène, avec, Méthanol

Nitrobenzène, avec, Sels

magnésium, Zinc, et, Etain, (en présence d'oxygène de l'air et/ou d'humidité)

10.4 Conditions à éviter

Humidité.

10.5 Matières incompatibles

Aluminium, laiton, Métaux, alliages de métaux, Zinc, Etain

10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

Symptômes: En cas d'ingestion, brûlures graves de la bouche et de la gorge, ainsi que danger de perforation de l 'oesophage et de l 'estomac.

Toxicité aiguë par inhalation

Symptômes: brûlures des muqueuses, Toux, Insuffisance respiratoire, Conséquences possibles:, lésion des voies respiratoires

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation de la peau

Lapin

Résultat: Provoque des brûlures.

(Fiche de données de sécurité extér.)

Provoque de graves brûlures.

Irritation des yeux

Lapin

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

(ECHA)

Provoque des lésions oculaires graves.

Danger de perte de la vue !

Sensibilisation

Test de patches: homme

Résultat: négatif

(ECHA)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro

Action mutagène bactérienne (test de cellules de mammifères): test micronucléus.

Résultat: négatif

(bibliographie)

Test de Ames
Résultat: négatif

(IUCLID)

Cancérogénicité
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction
Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration
Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

Effets systémiques:
collapsus, mort
D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons
CL50 Gambusia affinis (Guppy sauvage): 125 mg/l; 96 h
(Fiche de données de sécurité extér.)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
CE50 Ceriodaphnia (puce d'eau): 40,4 mg/l; 48 h
(ECHA)

Toxicité pour les bactéries

CE50 Photobacterium phosphoreum (Bactéries luminescentes): 22 mg/l; 15 min

(Fiche de données de sécurité extér.)

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT/vPvB: Non applicable pour les substances inorganiques

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Effet nocif par modification du pH.

Même en cas de dilution cette substance peut former des mélanges cautérisants avec l'eau.

Neutralisation possible dans les stations d'épuration.

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations local es et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les con teneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les con teneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les pr ocessus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 1823
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Hydroxyde de sodium solide
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 1823
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	SODIUM HYDROXIDE, SOLID
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 1823
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	SODIUM HYDROXIDE, SOLID
14.3 Classe	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
No EMS	F-A S-B

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)	SEVESO III Non applicable
Restrictions professionnelles	Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.
Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	non réglementé
Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifia nt la directive 79/117/CEE	non réglementé
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)	Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (≥ 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale

Classe de stockage	8B

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

Prévention

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin.

Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous h ttp://www.wikipedia.org.

Représentation régionale

Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

---

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

SCENARIO D'EXPOSITION 1 (Utilisation industrielle)

1. Utilisation industrielle Réactif pour analyses, Production chimique)

Secteurs d'utilisation finale

SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
SU9	Fabrication de substances chimiques fines
SU 10	Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de produit chimique

PC19	Intermédiaire
PC21	Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

PROC1	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC5	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)
PROC8a	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
PROC8b	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pe-sage)
PROC10	Application au rouleau ou au pinceau
PROC14	Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation
PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC1	Fabrication de substances
ERC2	Formulation de préparations
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC6a	Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
ERC6b	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

2. Scénarios contribuants@: conditions opérationnelles et mesures de gestio n des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Eau	Les solutions avec un pH élevé doivent être neutralisées avant l'évacuation.
Remarques	Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC14, PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Solide, faible empoussièrement

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation	8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur	Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés (conformes à EN374), une combinaison et une protection des yeux.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

CS	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.2	PROC1	long terme, par inhalation, local	0,01	ECETOC TRA 3
2.2	PROC2	long terme, par inhalation, local	0,01	ECETOC TRA 3
2.2	PROC3	long terme, par inhalation, local	0,10	ECETOC TRA 3
2.2	PROC4	long terme, par inhalation, local	0,50	ECETOC TRA 3
2.2	PROC5	long terme, par inhalation, local	0,50	ECETOC TRA 3
2.2	PROC8a	long terme, par inhalation, local	0,50	ECETOC TRA 3
2.2	PROC8b	long terme, par inhalation, local	0,10	ECETOC TRA 3
2.2	PROC9	long terme, par inhalation, local	0,10	ECETOC TRA 3
2.2	PROC10	long terme, par inhalation, local	0,50	ECETOC TRA 3
2.2	PROC14	long terme, par inhalation, local	0,10	ECETOC TRA 3
2.2	PROC15	long terme, par inhalation, local	0,10	ECETOC TRA 3

Les paramètres et les efficacités par défaut du modèle d'évaluation d'ex position appliqué ont été utilisés pour le calcul (sauf mention contrair e).
Pour les (autres) effets locaux, les mesures de gestion des risques sont basées sur la caractérisation qualitative des risques.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veuillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descripto r system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on informati on requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communicatio ns in the Supply Chain; CEFIC

Guidance Specific Environmental Release Ca tegories (SPERCs).

Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECETOC TRA, veuillez consulter l'outil Merck ScIDeEx® sur www.merckmillipore.com/scideex.

SCENARIO D'EXPOSITION 2 (Utilisation professionnelle)

1. Utilisation professionnelle Réactif pour analyses, Production chimique)

Secteurs d'utilisation finale

SU 22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de produit chimique

PC21	Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC2	Formulation de préparations
ERC6a	Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
ERC6b	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

2. Scénarios contribuants@: conditions opérationnelles et mesures de gestio n des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC2, ERC6a, ERC6b

Conditions et mesures techniques / Mesures organisationnelles

Eau	Les solutions avec un pH élevé doivent être neutralisées avant l'évacuation.
Remarques	Ne pas laisser le produit s'écouler de manière incontrôlée dans l'environnement.

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Forme Physique (au moment de	Solide, faible empoussièrement

l'utilisation)

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation	8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur	Intérieur sans ventilation aspirante locale (LEV)

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé

Porter des gants adaptés (conformes à EN374), une combinaison et une protection des yeux.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Travailleurs

CS	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.2	PROC15	long terme, par inhalation, local	0,10	ECETOC TRA 3

Les paramètres et les efficacités par défaut du modèle d'évaluation d'ex position appliqué ont été utilisés pour le calcul (sauf mention contrair e).

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veuillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descripto r system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on informati on requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communicatio ns in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Ca tegories (SPERCs).
Pour analyser les évaluations d'exposition du personnel réalisées avec ECETOC TRA, veuillez

consulter l'outil Merck ScIDeEx® sur www.merckmillipore.com/scideex.